VIVE LE PRINTEMPS! VIVE LA GRÈVE!

PRINTEMPS 2015.ORG

APPEL À LA LUTTE, APPEL À LA GRÈVE

Plus de 55 000 étudiant-e-s sont en grève à travers le Québec contre l'austérité et l'économie pétrolière. Nous appelons à rejoindre ou à poursuivre cette grève, cette lutte. Pourquoi?

Parce que l'irréparable arrive.

Coupures massives en santé et en éducation. Au delà d'un exercice budgétaire, c'est au démantèlement des services publics auquel on assiste. Le droit à l'avortement est même menacé! Avec les projets de forages et d'oléoducs, ce sont les écosystèmes dont nous dépendons pour notre survie que nous mettons en danger. Dire que l'heure est grave est loin d'être une exagération.

Voir pages 2 et 3

Pour défendre le droit à la dissidence face à un gouvernement qui veux nous écraser.

Depuis 2012, la police a aboli, en pratique, le droit de manifestation pour les groupes avec lesquels le gouvernement n'est pas d'accord. Depuis le début de la grève, la violence policière, complètement hallucinante (à Québec on lâche les chiens sur les manifestant-e-s), vise non seulement à briser le mouvement de grève mais aussi à écraser toute forme d'opposition. Alors que les administrations universitaires tentent de renvoyer les étudiant-e-s militant-e-s, c'est un véritable enjeux de démocratie et de liberté d'expression auquel nous faisons face.

Voir page 4

Pour montrer la voie à une société qui doute de sa force.

En 2012, une grève étudiante sur un enjeux uniquement étudiant a mené, après 3 mois de conflits à une véritable crise sociale qui aura fait tomber un gouvernement au pouvoir depuis une décennie. Alors que l'opposition à l'austérité se fait de plus en plus généralisée un constat d'impuissances se fait sentir. Il nous apparaît urgent de secouer à nouveau cette société que nous croyons apathique seulement dans la mesure où elle ne croit pas en sa propre force. En prenant les rues, en quittant nos lieux de travail et d'études, en faisant face à la répression, non seulement nous nous rendons compte de notre nombre, de notre force, non seulement nous apprenons, mais c'est l'ensemble de la société qui prend expérience. Apprendre le sens de la démocratie, apprendre la force. La force pour que les centrales syndicales se décident à la lutte, pour que les casseroles ressortent des armoires, pour que les langues se délient, pour que les certitudes tombent.

Comment? Une suggestion avant le fuck toute.

Nous sommes toutes et tous conscient-e-s que, faisant face à une attaque généralisée, il est difficile d'expliquer avec précisions nos revendications ou de ne pas les réduire à un fuck toute qui vient pourtant parler. Nous proposons donc ici un programme minimal de revendications qui vise à tout le moins à prévenir la catastrophe libérale annoncée. Pour qu'on en jase, pour avoir un objectif, pour gagner.

Voir page 4

Vers quoi?

Nous nous battons contre une offensive sans précédent des riches contre les acquis sociaux que les travailleuses et travailleurs, que nos parents et grands-parents ont réussis à conquérir depuis des décennies. S'il s'agit de la lutte du printemps il ne s'agit pas que de la lutte d'un seul printemps. Nous donnons ici l'envoie pour une lutte prolongée. Mais qu'en est-il de la grève actuelle?

Comme objectif à court terme c'est certainement la date du 1er mai qui attire le plus l'oeil. Le 1er mai a, cette année, une composante beaucoup plus concrète. En effet des dizaines de syndicats et d'organismes envisagent des grèves, légales comme illégales, des blocages et autres actions. La journée du 1er mai sera et se doit d'être un point tournant dans le paysage politique du Québec dans la mesure où il sera question de grève sociale, d'une lutte commune d'une multitudes de secteurs pour un objectif commun, mettre en échec les projets libéraux. Poursuivre la grève au moins jusqu'à cette date nous semble primordial pour charger cette journée de toute l'importance politique qu'elle peux avoir, pour changer la donne, pour ouvrir les possibles, pour gagner.

VIVE LA GRÈVE, VIVE LA LUTTE!

VERS LE 1ER MAI, VERS UNE LUTTE PROLONGÉE, VERS LA VICTOIRE!

C'EST PAS FINI! LA SUITE DES CHOSES :

11 avril : Manifestation à Québec "Action-climat"
1er mai : Grève sociale - Étudiants-es et travailleurs-res en grève
31 mai : Sauvons l'éducation populaire - Fermeture de 6 centres
Été 2015 : Campagne Gaspésie contre les hydrocarbures

PAS DE BARETTE DANS NOS UTÉRUS

Dans son projet de loi 20, Gaétan Barrette s'attaque également à l'accès à l'avortement. En quelques mots, ledit projet de loi propose que l'avortement soit dorénavant régi par des quotas annuels - soit 24 000 pour l'ensemble du Québec - et des quotas particuliers pour les nouvelles et nouveaux médecins. Ainsi, il leur sera plus difficile d'obtenir l'accréditation requise et de s'engager pour la santé des femmes, comme d'autres ont pu le faire auparavant. C'est donc un problème qui deviendra de plus en plus criant avec les années puisque, malgré la population croissante, lorsque le quota annuel de 24 000 avortements serait atteint au Québec, seule la porte du secteur privé resterait ouverte. Cette privatisation lente du droit à l'avortement se produit également au niveau du changement du statut de l'acte, passant d'une activité médicale dite prioritaire à une, non-prioritaire. Bien que l'avortement demeure couvert par la Régie de l'assurance maladie, les dépenses connexes - telles que l'anesthésie ou les serviettes pour absorber les saignements - seront facturées. On vient donc mettre ici les femmes devant un non-choix : payer ou souffrir.

Plusieurs éléments demeurent contradictoires dans les propos du Ministre de la santé. Aucune garantie écrite ne protège le travail en planning des naissances (contraception, dépistage des ITSS) des coupures et de la réforme actuelles. Également, les présentes modifications obligent l'obtention d'une approbation de la ou du médecin de famille avant de se présenter en clinique d'avortement, alourdissant les démarches tant d'un point de vue émotif que bureaucratique, alors qu'on sait bien que plus le temps avance, plus les risques de complications augmentent.

Il est clair que ces modifications viennent nuire à l'accessibilité de l'avortement, un droit déjà menacé particulièrement pour les femmes marginalisées, économiquement précaires (parmi lesquelles les femmes racisées et autochtones sont surreprésentées) ou vivant en région rurale. En effet, si ces modifications ne touchent pas les cliniques dédiées aux interruptions volontaires de grossesse, ces cliniques sont rarissimes hors des centres urbains. C'est plutôt les pratiques d'avortement dans les hôpitaux et dans les cabinets de médecine familiale, plus accessibles en région rurale, qui sont directement touchées. En jouant sur l'argument selon lequel il y aurait trop d'avortements au Québec, en plus de laisser tomber l'éducation sexuelle et autres formes de prévention, c'est l'accès à l'avortement et la limitation des droits reproductifs qui se retrouvent dans un tel projet de loi.

« Il est clair que ces modifications viennent nuire à l'accessibilité de l'avortement, un droit déjà menacé particulièrement pour les femmes marginalisées, économiquement précaires [...] ou vivant en région rurale. »

LE RÉSEAU DE LA SANTÉ, ENTRE DÉRIVE AUTORITAIRE ET DESTRUCTION

Loi 10: centraliser et écraser la dissidence

Au Québec, les institutions de santé (hôpitaux, CLSC, cliniques, etc.) étaient auparavant regroupées au sein des Centres de santé et de services sociaux (CSSS). Avec la Loi 10, ces derniers laissent la place aux Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS). La différence? Ils sont beaucoup moins nombreux. Par exemple, un seul CISSS couvre le territoire de Lanaudière. Non seulement la prise de décisions sera encore plus loin de la réalité des gens qui y travaillent, mais le financement sera centralisé vers les grands centres régionaux, des mesures qui viennent encore une fois grandement nuire aux zones rurales. En plus, la loi transfert l'ensemble du système de santé sous le contrôle direct du Ministre de la santé, lui permettant ainsi d'avoir une influence directe sur l'organisation du réseau - par exemple, en nommant les membres du conseil d'administration, ou en les «conseillant fortement», comme ça a été le cas dans la récente saga du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Coupures tout sauf chirurgicales

Avec les coupures et les réductions des dépenses, c'est près d'un milliard de dollars en manque à gagner pour le système de santé. Malgré le fait que le gouvernement ne cesse de répéter que les services aux populations ne seront pas touchés, nous ne pouvons pas nous permettre de porter ces mêmes oeillères. Québec se propose aussi de sabrer dans les retraites des infirmières dans les prochaines années, annonçant une hémorragie massive de départs à la retraite. Encore une fois, la santé publique est fragilisée.

Loi 20: saigner le système de santé

Avec la loi 20, le gouvernement souhaite imposer aux médecins, sous peine d'amendes salées, une mécanisation de leur temps de travail par la codification et l'imposition de quotas sur les actes médicaux. D'une part, cette loi introduit une vision de la santé à la chaîne où il est dorénavant impossible au médecin d'accorder le temps nécessaire à leur patient-e-s. D'autre part, ce système vient mettre une pression inimaginable sur les médecins et il est encore une fois à craindre que ces dernières et derniers quittent massivement le système public pour se diriger vers l'exercice privé, moins contraignant. Fait notable, les quatre facultés de médecine de la province ont voté des journées de grève pour la journée du 30 mars, pour manifester contre ce projet - une première historique. Les étudiant-e-s comprennent que, derrière les déclarations en faveur du système public, on ne jure que par le privé à Québec.

L'ÉDUCATION EN RUINE

Coupures et châtiments

Primaire et secondaire: 350 millions - collégial: 40 millions - universitaire 273 millions

Cela signifie l'explosion du nombre d'élèves et d'étudiant-e-s par classe, au mépris de la qualité de l'éducation - inévitablement en baisse. Ça signifie la réduction drastique ou la fermeture des programmes d'aide aux enfants, aux personnes en difficulté d'apprentissage et en situation de handicap. Ça signifie du personnel passionné, très majoritairement féminin, poussé au bout du rouleau par les compressions successives fragilisant encore les services offerts aux étudiant-e-s. Ça signifie aussi un système d'éducation laissé à lui-même qui doit se débrouiller pour faire face aux coupures. Après avoir coupé les services aux étudiant-e-s, augmenter les frais afférents et baissé le chauffage, où couperont-ils pour équilibrer leur budget?

Des programmes et des institutions en péril

Partout, des cours sont supprimés. Au-delà d'une simple baisse de l'offre de cours, certains programmes sont menacés d'êtres fusionnés ou tout simplement fermés. En région, ce sont les cégeps et les universités mêmes qui sont menacé-e-s de fermeture complète ou partielle. Outre la perte immense que cela représente au niveau du système d'éducation, il ne faut pas oublier que ces institutions représentent souvent la plus grande bibliothèque, le plus grand centre sportif et le plus grand centre culturel de leur région. Ces fermetures menacent le tissu social des régions, déjà fortement malmené.

Système des prêts et bourses, système d'endettement

Le système d'aide financière aux études (AFE) évalue les besoins des étudiant-e-s et leur offre des prêts et des bourses. Le système est fait de telle manière qu'il existe une limite maximal de prêt par session qu'un-e étudiant-e peut recevoir. Ce n'est qu'une fois atteint ce plafond d'endettement que l'étudiant-e commence à recevoir des bourses. Dorénavant, le plafond de prêts sera indexé, alors que le montant total de l'aide reste intact. Cela signifie que la proportion de prêts augmentera chaque année, contribuant ainsi à augmenter l'endettement des étudiant-e-s les plus défavorisés de la société. Rappelons qu'en 2005, une grève générale illimitée étudiante avait fait reculer le gouvernement libéral de l'époque sur cette même mesure.

DÉFENDRE L'ÉDUCATION, UN LUTTE NÉCESSAIRE

L'ÉCONOMIE PÉTROLIÈRE : LA FAUSSE BONNE IDÉE

Vous dites «forage?»

Sans même considérer les émanations de gaz à effet de serre que leur utilisation entraîne, l'exploitation des hydrocarbures (gaz, pétrole) est dangereuse et polluante pour l'environnement. Il suffit d'un seul litre de pétrole pour contaminer un million de litres d'eau. Les projets d'exploitation d'hydrocarbures, au Québec, se concentrent sur les territoires de la Gaspésie, de l'Île d'Anticosti et des Îles de la Madeleine - trois régions dont les pieds baignent dans le Golfe du Saint-Laurent.

Alors que l'histoire récente regorge d'exemples de marées noires et d'autres formes de fuites catastrophiques, sommes-nous si pressé-e-s de contaminer irrémédiablement le Saint-Laurent duquel nous dépendons toutes et tous pour notre approvisionnement en eau potable? À l'heure où la Rive-Sud est privée d'eau chaque deux mois à cause de déversements, la question se pose avec acuité. Les groupes écologistes ont réussi à imposer un moratoire sur les forages de gaz de schiste, imposons en un autre pour les projets pétroliers.

« Du 11 au 14 avril 2015 a lieu, à Québec, une rencontre de tou-te-s les Premier-e-s ministres des provinces canadiennes afin de discuter des pipelines et de l'environnement. »

Transcanada: un projet à bloquer

Le transport des hydrocarbures par train, par pipeline ou par bateau représente aussi un risque important pour l'environnement. La tragédie de Lac Mégantic constitue un rappel plus qu'éloquent de cet état de fait. Actuellement, la compagnie TransCanada tente de construire un oléoduc qui traverserait tout le Québec et qui s'achèverait dans le Golfe du Saint-Laurent. Encore une fois, les risques de fuite sont immenses: on joue à la roulette russe pour quelques dollars.

Le faux dilemme

D'une main, le gouvernement se désinsvestit complètement des régions par le biais de l'austérité; de l'autre, il présente l'économie pétrolière comme la solution. Il prend position en faveur des entreprises d'exploitation des hydrocarbures, tout en prétendant qu'il veille à la protection de l'environnement. Pourtant, les communautés qui tentent de protéger leur territoire, comme les municipalités, se voient abandonnées par le gouvernement du Québec - sans compter que plusieurs tracés de pipelines passent par des territoires autochtones qui sont non-cédés...

Du 11 au 14 avril 2015 a lieu, à Québec, une rencontre de tou-te-s les Premier-e-s ministres des provinces canadiennes afin de discuter des pipelines et de l'environnement. Face à cette mascarade de bandits qui nous appauvrissent pour mieux nous voler nos terres, nos eaux et détruire l'environnement qui nous fait vivre, démontrons notre opposition et notre colère!

RÉPRESSION POLITIQUE ET VIOLENCES POLICIÈRES : UN COMBO EXPLOSIF

Depuis la grève de 2012, le droit de manifester est, à toutes fins pratiques, aboli pour les groupes opposés au gouvernement. Entre les divers règlements municipaux concernant les manifestations adoptés dans la foulée du printemps érable, les règlements préexistants et l'arbitraire le plus complet, les forces policières n'ont plus que l'embarras du choix pour réprimer une manifestation. Reste que nous assistons depuis le début de cette grève à de nouveaux sommets en terme d'horreur et de violence.

Protéger ou blesser?

Dans la mesure où l'on accepte le concept de police, il est normal que cette dernière emploie la force nécessaire pour assurer un contrôle de foule. Mais pouvons-nous vraiment qualifier de force nécessaire le niveau de violence inouïe auquel nous assistons ? D'un côté, la police: une institution paramilitaire où des hommes et des femme, entraîné-e-s et en armure, disposent d'un arsenal militaire (matraques, gaz irritants, grenades, fusils à balle de plastique, chevaux et chiens, canons à son, lance-grenades, etc.) De l'autre, des jeunes et moins jeunes, sans protection ni arme, sauf celles de leur solidarité et de leur nombre. Force est de considérer, qu'en fait, c'est la police elle-même qui définit le niveau de sa violence.

Manifestation après manifestation, la police charge, matraque, tire, lance ses grenades, blesse et manque d'estropier des centaines de manifestant-e-s dans le but de mettre fin à des manifestations, bien souvent avant qu'aucun méfait ne soit commis. La police se sert de ses armes comme s'il s'agissait de jouets, n'hésitant pas à mettre en danger la vie en visant, par exemple, à bout portant le visage des manifestant-e-s avec un lance-grenades. À Québec, on lâche même les chiens sur eux et elles. Au-delà de la propension bien documentée du corps policier pour la violence, il faut bien que ce niveau de violence soit approuvé, ne serait-ce que tacitement, en haut lieu. Il semble que les libéraux aient donné une consigne claire: briser le mouvement par tous les moyens possibles.

L'État en mode purge

La consigne ne concerne pas seulement les forces policières, mais aussi toutes les administrations. En effet, que ce soit les pompier-e-s signalé-e-s pour avoir fait sonner leurs sirènes en solidarité avec les manifestant-e-s ou les enseignant-e-s qui se font menacer de suspension si elles et ils refusent de retirer leurs symboles militants, la répression est partout. Dans le monde étudiant, les administrations s'ingèrent dans le débat démocratique concernant la grève, et on tente de faire renvoyer les étudiant-e-s considéré-e-s plus militant-e-s au mépris de toutes les procédures normales.

Il devient clair que l'État et ses administrations tentent d'écraser toute dissidence, par tous les moyens à sa disposition. Au-delà des causes qui nous unit nos luttes, la répression à laquelle nous faisons face pose une question démocratique fondamentale: Est-ce que la liberté d'expression existe toujours au Québec, et est-ce que nous pouvons rester sans réagir alors que l'État tente par tous les moyens de museler l'opposition?

PROGRAMME MINIMAL :

Que l'on affirme le droit à l'éducation et exige l'abolition des coupures libérales :

- **Compressions de 273 millions dans le réseau universitaire.**
- **Compressions de 41 millions dans le réseau collégial.**
- **Compressions de 350 millions dans les réseaux primaire et secondaire.**
- **Indexation du plafond de prêts de l'aide financière aux études.**

Que l'on affirme notre droit à la santé et exige l'abolition:

- **Des compressions de plus de 930 millions dans le réseau de santé depuis l'élection libérale.**
- **Du projet de loi 20 et particulièrement de ses clauses restreignant le droit à l'avortement.**
- **Du projet de loi 10 et de la centralisation du réseau de santé.**

Que l'on travaille à la sauvegarde des écosystèmes en exigeant l'arrêt des constructions d'oléoducs et de forages pétroliers.

Que l'on affirme notre droit à la dissidence et à la liberté d'expression en exigeant la fin de la violence policière et des répressions et expulsions politiques dans les institutions d'enseignement.